



**PROCES-VERBAL
DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU RESEAU MYPA**

MARDI 12 JUIN 2012

L'AN DEUX MILLE DOUZE, LE 12 JUIN A 20H15,

Les membres de l'association se sont réunis au CHI POISSY SAINT GERMAIN EN LAYE, 20 rue Armagis, 78100 ST GERMAIN EN LAYE sur convocation électronique et ordre du jour du 30 mai 2012.

Suite à la démission des membres du bureau lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 avril 2012, l'Assemblée Générale Ordinaire est dirigée par Mme Anne DUBOIS, en sa qualité de sage-femme coordinatrice du réseau.

Le Commissaire aux comptes, M. Robert COHEN est présent.

Le président constate que 14 (quatorze) membres du Conseil d'Administration sont présents et 6 (six) membres du Conseil d'Administration sont représentés sur un total de 22 (vingt-deux) membres

Le nombre total des voix est ainsi de 20 (vingt).

L'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité des présents et des représentés.

Etaient présents et invités à cette Assemblée Générale :

Madame Nadine AYME, Médecin Généraliste
Madame Micheline BLAZY, Gynécologue Obstétricien
Madame Valérie BROSSAIS, Sage-femme Cadre
Madame Karine CHALAVOUX, Sage-femme coordinatrice MYPA
Madame Emmanuelle CIBOT, Sage-femme hospitalière
Monsieur Robert COHEN, Commissaire aux Comptes
Madame Cécile DAZELLE, Sage-femme Cadre
Monsieur Alain DEBOURG, Responsable de service
Madame Martine ENGERRAND, Médecin Généraliste
Madame Vanessa FOLLOT EKODO, Sage-femme libérale
Madame Nathalie GARDELLE, Assistante de coordination MYPA
Madame Charlotte GAUTHIER, Sage-femme libérale
Madame Violaine KERBRAT, Sage-femme libérale
Madame Virginie LECORNEC, Sage-femme coordinatrice MYPA
Monsieur Philippe MEICLER, Gynécologue Obstétricien
Madame Catherine PINEAU, Administrative dédiée au projet CoNaissance78
Madame Véronique RUET, Sage-femme Cadre
Madame Héléna SEGAIN, Sage-femme Cadre
Monsieur Georges SOUDRE, Gynécologue Obstétricien

Etaient présents ou représentés en tant que membres du Conseil d'Administration à cette Assemblée Générale :

Madame Claire BAZIRE, Sage-femme libérale
Madame Raphaëlle BELOT, Sage-femme établissement public
Monsieur Lacen BEN SATTI, Pédiatre établissement privé
Madame Mathilde BLONDON, Psychiatre
Monsieur Philippe BOUKOBZA, Echographiste
Madame Elisabeth BOURCIER, Sage-femme PMI
Madame Odile BUISSON, Gynécologue Obstétricien
Monsieur Roger CAHOREAU, Médecin Généraliste
Madame Béatrice CAUX, Représentante administrative maternité privée de type 1
Madame Marie Hélène CERTAIN, Médecin Généraliste
Madame Charlotte FRANCOIS, Sage-femme établissement privé
Madame Anne GEORG, Sage-femme Cadre
Madame Marie Christine GRENOUILLET, Anesthésiste
Monsieur Frédéric MAZURIER, Représentant administratif maternité publique de type 3
Madame Héliane MISSEY KOLB, Gynécologue Médicale
Monsieur Pierre RAYNAL, Gynécologue Obstétricien établissement public
Monsieur Patrick ROZENBERG, Président du réseau MYPA
Monsieur Bernard THARY, Directeur de l'Hôpital Privé de Versailles
Monsieur Maurice TOLEDANO, Médecin Généraliste
Madame Laurence VAYER, Sage-femme libérale

Etait absent excusé :

Monsieur François REYT, Représentant administratif maternité publique de type 1

Ordre du Jour

1. Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes
2. Nomination du Président du CMS et de ses membres
3. Election des membres du Bureau
4. Choix du prestataire du site internet
5. Calendrier des prochaines réunions

RAPPORT FINANCIER 2011

Le bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2011 fait ressortir une perte comptable de 3 441 € liée à l'amortissement.

Le compte de résultat montre un produit d'exploitation de 417 612 € pour des charges d'exploitation de 421 053 €. La trésorerie est de 380 237 €.

Monsieur Robert COHEN, Commissaire aux comptes, donne lecture du rapport aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2011.

« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. »

Monsieur COHEN précise que « le bureau a décidé pour la troisième fois, lors de la présentation des comptes, d'affecter une somme de 23 286 € en fonds dédiés, destinée à couvrir des charges futures. »

Le rapport financier pour l'exercice clos au 31 décembre 2011 est validé.

**NOMINATION DU PRESIDENT DU CMS
ET DE SES MEMBRES**

La composition du Conseil Médical et Scientifique devra respecter les principes suivants :

- Représenter les différentes catégories de professionnels concernés par la périnatalité
- Permettre la supervision des projets gynécologiques-obstétriques et les projets pédiatriques du réseau.

Le Conseil Médical et Scientifique pourra comprendre plusieurs groupes de travail thématiques, créés en fonction des priorités définies dans le CPOM.

Le Conseil Médical et Scientifique se réunit une fois par an minimum (en dehors des groupes de travail spécifiques) et sur demande du Conseil d'Administration.

Il est précisé dans l'article 14 des statuts du réseau que « Les membres sont nommés par le Conseil d'Administration pour un mandat de 3 ans, renouvelable ».

Madame Anne DUBOIS commence donc par rappeler les membres du Conseil d'Administration élus lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 avril 2012.

Monsieur Maurice TOLEDANO propose que le Président du Conseil Médical et Scientifique soit élu par les membres du CMS et non par les membres du Conseil d'Administration. Il souhaite donc élire aujourd'hui un Président par intérim, car la totalité des membres du CMS nommés ne sont présents.

Monsieur Pierre RAYNAL s'oppose à la nomination d'un président par intérim qui nécessiterait alors de nouvelles élections et reporterait d'autant la mise en place des actions du CMS. En effet, M. RAYNAL souhaite avancer le plus rapidement possible dans les projets médicaux et scientifiques du nouveau réseau.

Monsieur Patrick ROZENBERG acquiesce.

Monsieur TOLEDANO propose alors que les membres du CMS nomment le Président à la majorité des membres du CMS présents.

A la lecture des nouveaux statuts du réseau MYPA, il est mis en évidence que des précisions doivent être apportées quant au mode d'élection du président du CMS. Il est donc convenu par les membres du CA que les statuts feront l'objet d'une reformulation dès que possible

Les membres du conseil d'administration approuvent à l'unanimité.

Les candidats au Conseil Médical et Scientifique sont :

- Claire BAZIRE, Sage-femme Libérale Orgeval
- Raphaëlle BELOT, Sage-femme Hospitalière CHI Poissy St Germain
- Lacen BEN SATTI, Pédiatre Hôpital Privé de l'Ouest Parisien
- Micheline BLAZY, Gynécologue Obstétricien Hôpital du Vésinet
- Philippe BOUKOBZA, Echographiste
- Elisabeth BOURCIER, Sage-femme PMI territoire Grand Versailles
- Pierre-Louis DRUAIS, Médecin Généraliste PUPH
- Vanessa FOLLOT- EKODO, Sage-femme Libérale Villennes sur Seine
- Martine GARCIN, Pédiatre PMI
- Anne GEORG, Sage-femme Cadre CHI Meulan les Mureaux
- Marie-Christine GRENOUILLET, Anesthésiste Hôpital Privé de l'Ouest Parisien
- Violaine KERBRAT, Sage-femme Libérale Le Chesnay
- Marie-Paule LECLERCQ, Sage-femme Hospitalière Hôpital Privé de l'Ouest Parisien
- Philippe MEICLER, Gynécologue Obstétricien Hôpital Privé de Parly 2 le Chesnay
- Pierre RAYNAL, Gynécologue Obstétricien CH Versailles
- Patrick ROZENBERG, Gynécologue Obstétricien PUPH CHI Poissy St Germain
- Véronique RUET, Sage-femme Cadre CHI Poissy St Germain
- Audrey SAULNIER, Médecin Généraliste Chef de clinique Port Marly
- Georges SOUDRE, Gynécologue Obstétricien Hôpital Privé de Parly 2 le Chesnay

Les membres du Conseil d'Administration approuvent cette liste à l'unanimité.

Monsieur Georges SOUDRE propose que d'autres candidatures puissent être soumises afin d'enrichir et d'élargir les compétences en périnatalité.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent cette disposition à l'unanimité.

Madame Anne DUBOIS demande donc qui se porte candidat parmi cette liste au poste de Président du Conseil Médical et Scientifique.

Monsieur Pierre RAYNAL propose sa candidature.

Sa candidature soumise aux voix est adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil Médical et Scientifique.

ELECTION DU BUREAU

La composition du Bureau vise à respecter l'équilibre entre les professions de santé concernées par la périnatalité.

Le Bureau comprend les membres suivants, élus de façon à assurer un équilibre entre les secteurs public et privé.

Ainsi, il sera composé :

- De 3 représentants des professionnels de santé travaillant dans le secteur public,
- De 3 représentants des professionnels de santé travaillant dans le secteur privé,

- D'1 représentant de la fonction administrative des maternités (membre de droit)
 - Du Président du Conseil Médical et Scientifique (membre de droit).
- Ce dernier ne pourra pas être élu président du Bureau.

Les candidats au bureau sont :

- Raphaëlle BELOT, secteur public
- Philippe BOUKOBZA, secteur privé
- Anne GEORG, secteur public
- Frédéric MAZURIER, membre de droit
- Pierre RAYNAL, Président du CMS, membre de droit
- Patrick ROZENBERG, secteur public
- Bernard THARY, secteur privé
- Laurence VAYER, secteur privé

Cette liste est adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration.

Madame Anne DUBOIS demande qui parmi cette liste souhaite occuper le poste de Président.
Le Pr Patrick ROZENBERG se porte candidat.

Sa candidature soumise aux voix est adoptée à l'unanimité par les membres du bureau.

Madame Anne DUBOIS demande qui parmi cette liste souhaite occuper le poste de Vice-Président.
Madame Laurence VAYER se porte candidate.

Sa candidature soumise aux voix est adoptée à l'unanimité par les membres du bureau.

Madame Anne DUBOIS demande qui parmi cette liste souhaite occuper le poste de Trésorier.
Monsieur Bernard THARY se porte candidat.

Sa candidature soumise aux voix est adoptée à l'unanimité par les membres du bureau.

Madame Anne DUBOIS demande qui parmi cette liste souhaite occuper le poste de Trésorier adjoint.
Le Dr Philippe BOUKOBZA se porte candidat.

Sa candidature soumise aux voix est adoptée à l'unanimité par les membres du bureau.

Madame Anne DUBOIS demande qui parmi cette liste souhaite occuper le poste de Secrétaire.
Madame Anne GEORG se porte candidate.

Sa candidature soumise aux voix est adoptée à l'unanimité par les membres du bureau.

Madame Anne DUBOIS demande qui parmi cette liste souhaite occuper le poste de Secrétaire adjoint.
Madame Raphaëlle BELOT se porte candidate.

Sa candidature soumise aux voix est adoptée à l'unanimité par les membres du bureau.

Le bureau est donc ainsi constitué :

FONCTIONS	ELUS
Président	Patrick ROZENBERG
Vice-président	Laurence VAYER
Secrétaire	Anne GEORG
Secrétaire adjoint	Raphaëlle BELOT
Trésorier	Bernard THARY
Trésorier adjoint	Philippe BOUKOBZA
Président du CMS	Pierre RAYNAL
Représentant des membres de droit	Frédéric MAZURIER

**CHOIX DU PRESTATAIRE DE SITE
INTERNET**

Madame Anne DUBOIS présente brièvement les 2 propositions retenues quant au choix du prestataire de site internet du réseau MYPA.

La société IKR Consulting, prestataire actuel du site internet, propose de développer un site web comprenant :

- Un accès public au site
- Un accès réservé aux professionnels
- Une interface d'administration simple
- Une connexion aux outils MYPA

La société ENOV, prestataire en ligne, propose :

100 options en série

- + une interface de mise à jour complète
- + un ensemble d'animations flash paramétrables
- + un dispositif permettant d'activer le référencement (balise méta, mots clefs, Google site map...)
- + paramétrage graphique et formation en ligne avec l'un de leurs techniciens
- + 1 assistance avec prise en main à distance
- + 1 manuel d'utilisation en vidéo

Monsieur Pierre RAYNAL a rencontré ces deux prestataires et présente les avantages et inconvénients de chacun.

La société IKR Consulting a une bonne connaissance du réseau MYPA du fait de sa collaboration depuis 4 ans en particulier sur la conception et la fourniture de logiciels dédiées aux projets en cours (Dépistage de la Trisomie 21, Ballonnets de Bakri, Annuaire, Capricorne). La principale difficulté rencontrée est parfois le manque de disponibilité et de réactivité palliée par des réunions mensuelles régulières.

La société Enov reste un prestataire en ligne avec l'inquiétude de la fiabilité et viabilité du site.

Le choix est soumis au bureau qui opte pour la société IKR Consulting à l'unanimité.

CALENDRIER

Madame Anne DUBOIS propose de planifier les prochaines réunions. Les convocations au bureau, au CMS et au Conseil d'Administration se feront par mail au moins 15 jours avant la date prévue.

Un bureau est donc prévu le 18 septembre 2012 à 20 h au CHI Poissy St Germain – Site de St Germain Pavillon Courtois, 2^{ème} étage.

Un Conseil Médical et Scientifique est prévu le 2 octobre 2012 à 20 h à l'Hôpital Privé de Parly 2 Le Chesnay.

Un Conseil d'Administration est prévu le 6 novembre 2012 à 20 h au CHI Poissy St Germain – Site de St Germain Pavillon Courtois, 6^{ème} étage.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question diverse n'étant rajoutée, le Président lève la séance à 22 h.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 15 juin 2012

Le Président

Pr Patrick ROZENBERG

(signature précédée de la mention
"lu et approuvé")

Le Secrétaire général

Mme Anne GEORG

(signature précédée de la mention
"lu et approuvé")